Référent santé et sécurité au travail

Prévention Santé - Sécurité

CSE

Référence : 6-SP-REFS
Durée : 5 jours
Présentiel ou en classe à distance

Tarif Inter : 350 € Prix HT jour / personne
Tarif Intra : 1400 € Prix HT jour / groupe

Mise à jour : 27/11/2023

Durée de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Objectifs

- Définir les missions et les prérogatives du référent santé et sécurité
- Connaître les enjeux de la prévention et les indicateurs de progrès
- Connaitre la réglementation santé - sécurité
- S’approprier les méthodes d'aide à l'évaluation des risques
- Mettre en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité
- Définir et mener un plan d’action adapté à son entreprise et le faire évoluer (actions correctives)

Prérequis

Aucun prérequis obligatoire

Niveau recommandé

Pas de prérequis spécifique

Public concerné

Toute personne volontaire ou désignée par son employeur comme référent santé et sécurité au travail

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Les enjeux de la prévention des risques professionnels

- Enjeux humains, statistiques et indicateurs sécurité
- Définitions : accident du travail, maladie professionnelle
- Enjeux financiers : Coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative
- Enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, les obligations réglementaires
- Les responsabilités

L'organisation santé sécurité

- Rôle et mission des différents acteurs : direction, encadrement, CSSCT, le CSE, médecin du travail., L'INRS, l'inspection du travail, ...
- Relations du référent santé et sécurité au travail avec les différents acteurs

La démarche de prévention

- Evaluation des risques et des familles de danger
- Le document unique et son plan d'actions
- Indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'actions et le suivi
- La documentation sécurité

L'analyse des accidents et des incidents - Les maladies professionnelles

- Intérêt de l'analyse des accidents du travail
- La méthode de l'arbre des causes
- Définition de la maladie professionnelle et le principe et demande de reconnaissance

Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants

- Organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
- Organisation des formations de sécurité obligatoires

La sécurité des équipements et des lieux de travail

- Conformité des lieux de travail et des équipements
- Vérifications et les contrôles périodiques obligatoires
- Equipements de protection individuelle et collective sur les lieux du travail

Le compte professionnel de prévention - C2P

La veille

- La veille
- Outils, sites internet et documents utiles à tout préventeur

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Formation obligataire à partir du 31 mars 2022 depuis la loi "santé" du 2 aout 2021 (loi 2021-1018, art. 39 ; c. trav. art. L. 4644-1 modifié)

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Modalités pédagogiques : Présentiel, Distanciel et AFEST

Moyens techniques

En formation présentielle

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

En formation distancielle

A l'aide d'un logiciel comme ® Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur.

Profil du formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.
Les conditions d'accès à la formation dans le cadre du CPF sont celles implicitement présentées dans les CGU disponibles sur le site Mon Compte Formation en vigueur à date d'inscription.
Voir CG_MCF_V16_VF.pdf Article 5.1.

Nos sessions INTER 2026

Sessions de formation à venir :

- Aucune session à venir pour cette formation.

Nos sessions INTRA 2026

Pour organiser cette formation en intra-entreprise, veuillez nous contacter par mail à commercial@xxlformation.com ou par téléphone au 02 35 12 25 55